



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Jean ESMONIN	M. André GERVAIS	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Héléne ROY	M. Patrick BAUDEMENT
Mlle Badiââ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE.

Membres absents :

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Roland PONSAA	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Philippe GUYARD	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. Gilles TRAHARD	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Noëlle CABBILLARD	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Union Nationale de la Propriété Immobilière (UNPI 21) - Subvention 2010

Créée en 1983, cette association (loi 1901 à but non lucratif) réunit plus de 2500 adhérents. Elle a pour objet de sensibiliser, d'informer, de mobiliser et de représenter les propriétaires et copropriétaires.

Il est précisé que l'UNPI est membre de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) du Grand Dijon. A ce titre, et en cohérence avec le 2ème programme de reconquête du parc privé ancien engagé par le Grand Dijon, des axes de partenariat sont à renforcer avec l'UNPI sur les thématiques d'intervention privilégiées de l'action communautaire : résorption de la vacance, engagements de modération et de conventionnement des loyers, travaux d'amélioration de la performance énergétique et d'éco-réhabilitation.

Le budget prévisionnel 2010 de l'UNPI s'élève à 117 250 € et repose en terme de recettes, principalement sur les cotisations de ses adhérents ainsi que sur des subventions émanant du Conseil Général (3000 €) et du Grand Dijon.

L'UNPI sollicite auprès du Grand Dijon une subvention d'un montant de 3000 €. Il est proposé, à l'instar des financements accordés aux autres associations agissant dans le domaine de l'habitat, de maintenir le niveau de subvention de 2009, soit 1500 €.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à la Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Côte d'Or (UNPI) –21 Boulevard Carnot 21000 DIJON, au titre de l'exercice 2010 et dans le cadre d'actions relevant de la réhabilitation des parcs privés anciens (lutte contre la vacance immobilière, développement de l'offre à loyers maîtrisés et amélioration de la performance énergétique des logements), une subvention d'un montant de 1 500 € ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2010,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 JUIN 2010



Pour extrait conforme,
Le Président

